



SOS MCS

Chers toutes et tous,

Voici quelques nouvelles de votre association avec 3 messages personnels (qui trouveront aussi leur place dans le forum) et des informations plus générales, concernant la vie très active de SOS MCS

Messages personnels :

***Nawel** « Est-ce que des membres de l'association ont déjà obtenu **un congé longue maladie pour leur MCS** ? Et si oui, accepteraient-ils de se mettre en contact avec moi dans le cas où j'aurais à monter un dossier d'appel suite au refus de congé longue maladie qui m'a été signifié. Voici mon adresse mail : abdelhak.nawel@hotmail.fr

- Je suis professeure en collège et dans l'incapacité de travailler depuis le début de l'année scolaire du fait des contraintes sanitaires particulièrement polluantes (virucide, eau de gel, gels hydroalcooliques et autres désinfectants à foison) , et qui rendent impossibles les adaptations auparavant mises en place dans le cadre de ma ROTH (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé).

- Sur la recommandation du médecin de prévention et de la référente handicap du Rectorat (de Clermont-Ferrand), j'ai dû me mettre en congé maladie ordinaire. Mais je n'ai droit qu'à un an, ce qui m'obligerait à reprendre avant la fin de l'année scolaire. Or les contraintes sanitaires ultra polluantes ne seront certainement pas levées à cette date. Si je ne peux reprendre je me retrouverai sans aucun revenu.

- Sur la recommandation des mêmes personnes et avec l'aide de l'assistant social de Rectorat, j'ai fait une demande de congé longue maladie qui a été examinée le 2 février dernier par le comité médical de l'Allier, c'est la procédure normale. Une expertise médicale avait été demandée et avait validé la demande déjà appuyée par l'avis de mon médecin traitant. Mais le comité médical a rejeté ma demande. J'ai deux mois pour faire appel si je le souhaite.

- J'espère que ce ne sera pas nécessaire, car il pourrait y avoir une autre solution dans le cadre de la situation sanitaire actuelle. Je serai fixée à ce sujet début mars, mais je préfère prendre les devants car alors il me restera seulement un mois pour faire appel. Et dans ce cas, l'assistant social m'a recommandé de constituer un dossier solide et de m'appuyer autant que possible sur des accords de congés longue maladie pour MCS éventuellement accordés dans d'autres départements. D'où ma demande.

***Areski** cherche à se procurer la **méthode dvd DRNS d'Anne Hopper** (en la partageant ou en la rachetant d'occasion); pour le joindre : areskys@gmail.com



SOS MCS

***Marianne** : Je recherche une **colocation sur Paris avec des MCS** ou personnes très sensibles aux produits chimiques qui seraient prêtes à mettre en place du tout naturel et sans parfum pour tout l'entretien de la maison. J'ai vingt-quatre ans et je suis scénariste, même si vous n'avez pas d'appartement, je recherche aussi des personnes pour créer une nouvelle colocation. Envoyez-moi un message privé si vous êtes intéressé par ce mode de vie économique et convivial et nous pourrions faire plus ample connaissance

! contact : marianne.espasa@free.fr

Messages généraux :

*Qui connaît des **maisons de retraite pour MCS** en France et à l'étranger ?

*Qui connaît des **lieux de vacances, gîtes et/ou hôtels pour MCS** ?

Comme pour les "**soignants bienveillants**" dont Pascale refait la liste actuellement, il serait intéressant d'établir une liste de lieux à proposer par l'intermédiaire des référents régionaux

***Laïs** se propose de rassembler des informations sur "l'alimentation pour MCS" et ainsi réaliser une nouvelle fiche

***Dernier article de Lise, dans "Ça m'intéresse"** : "L'hypersensibilité chimique multiple, un syndrome méconnu" <https://www.caminteresse.fr/sante/lhypersensibilite-chimique-multiple-un-syndrome-meconnu-11154415/>

***L'intervention de Nicolas a été décisive pour notre "nouveau site"**, totalement remanié et d'aspect nettement plus professionnel ! Le choix du logo est en cours auprès des référents (merci à eux de regarder leur boîte mail SOSMCS) <https://sosmcs.fr/>

***Rappel de la mise en marche du forum** : n'hésitez pas à y aller, lancez une discussion, une demande, une proposition

*Information rapide sur **notre action judiciaire** qui suit son cours... : "Suite aux démarches entreprises, le Conseil d'Etat a fixé la clôture de l'instruction au 31 mars à 12 h dans les dossiers suivants : * 445543 : MDPH * 443406 : hôpitaux * 445542 : pôle emploi * 445541 : enseignement supérieur. Le Ministère devrait produire des mémoires d'ici là."



SOS MCS

***Participation de notre association au GSE (Groupe Santé Environnementale), à la constitution de la PISE (Plateforme Inter-associative pour la Santé Environnementale) initiée par le Réseau Environnement Santé. L'avantage pour nous, c'est la visibilité d'un groupement d'associations qui, pour des raisons diverses et selon des méthodes différentes, œuvrent pour un but commun : limiter la pollution environnementale en informant tous azimuts, en alertant, et en interpellant nos autorités (ci-dessous, la lettre au président de la République). Nouveau sujet abordé : "Le Plan décennal cancer 2021 / 2031 : Les enjeux de santé environnementale totalement écartés par l'Etat" → Seconde lettre ouverte de la plateforme, à paraître 1ère semaine de mars :**

Stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 : Sans politique de santé environnementale, il ne sera pas possible d'atteindre les objectifs fixés.

Les associations signataires demandent la tenue d'une conférence nationale annuelle de santé environnementale telle que proposée par la mission parlementaire d'enquête sur la santé environnementale. Cette conférence aurait la mission d'élaborer une véritable stratégie pour lutter contre l'épidémie de maladies chroniques, notamment de cancers, autour de grands axes tels que la recherche, la veille sanitaire et environnementale, un nouveau référentiel pour les normes environnementales intégrant l'effet cocktail, la formation des professionnels de santé et de l'environnement, l'innovation au service de la santé.

Si vous avez des suggestions, propositions ou demandes, n'hésitez pas à contacter les référents régionaux dont le tableau a été mis à jour sur notre site par

Pascale : <https://sosmcs.fr/contact/>

Cette association est la vôtre, elle a besoin que tous ses membres s'expriment

Merci, à très bientôt ! Très cordialement,

Christine Malfay-Regnier



SOS MCS

FAIRE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE UN PILIER DU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS



Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 11 février 2021

Monsieur le Président de la République,

Candidat à l'élection présidentielle, vous évoquiez dans votre programme cinq défis — épidémiologique, technologique, écologique et environnemental, démocratique, économique — pour notre système de santé. En conséquence, vous vous engagez à faire de la santé environnementale une priorité du quinquennat et plus particulièrement à soutenir la recherche en santé environnementale et à limiter les risques d'exposition aux substances à risque.

La Commission européenne vient de se positionner dans le cadre du Green Deal européen sur un objectif de « Zéro pollution d'ici 2030 ». La France a adopté à l'Assemblée générale de l'ONU en 2015 les Objectifs de Développement durable, dont la diminution de la mortalité prématurée liée aux maladies chroniques de 30 % et l'arrêt de la progression de l'obésité et du diabète d'ici 2030. Ces objectifs ont été réaffirmés lors de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre 2018. Le contexte sanitaire actuel, caractérisé par la mortalité plus élevée des malades chroniques, plus particulièrement des personnes souffrant d'obésité et de diabète, mais aussi par l'augmentation constante du nombre de cancers (qui affectent de plus en plus d'enfants, causant plus de 6 000 décès par an en Europe, soit l'équivalent de 240 classes d'écoles), démontre qu'il est urgent de mettre en œuvre une politique pour les atteindre.

Par ailleurs, il est capital de tenir compte de l'augmentation des pathologies et syndromes impactant directement la fertilité humaine et de l'émergence croissante des hypersensibilités environnementales chimiques et électromagnétiques, sous-estimées, aux mécanismes très mal connus et dont les répercussions socio-professionnelles peuvent être catastrophiques. D'autant qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun traitement spécifique hormis la réduction drastique de l'exposition.

Le 3 septembre 2020, à propos du plan de relance 2020, vous déclariez : « Cette stratégie que nous allons lancer, ça n'est pas une stratégie pour faire face aux difficultés du moment. Non, c'est pour préparer la France de 2030 ».

Les 29 associations signataires de la tribune « Faire de la santé environnementale un pilier du système de santé » parue dans Libération le 9 décembre 2020 sont convaincues de l'urgence à intégrer dès aujourd'hui ces problématiques pour relever ces défis pour la décennie à venir. Elles sont engagées de longue date pour promouvoir la santé environnementale, notamment en contribuant à l'adoption de la Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens (SNPE), ce qui a



SOS MCS



contribué à faire de la France le pays le plus avancé dans ce domaine en Europe et en participant depuis plus de 10 ans au Plan National Santé Environnement (PNSE) et au Groupe Santé Environnement (GSE). Elles sont prêtes à se mobiliser pour atteindre les objectifs auxquels la France a souscrit.

La crise sanitaire doit conduire en effet à repenser notre politique de santé pour soulager notre système de soin du poids croissant des maladies chroniques en établissant le second pilier du système de santé : la santé environnementale.

À cet effet, il convient de transformer l'actuel Groupe Santé-Environnement (GSE), composé de façon informelle, sans appel à candidatures et dont 40% des membres sont issus d'administrations d'État, comme le rappelait Madame Béatrice Buguet, Inspectrice générale des affaires sociales (IGAS), lors de son audition par la commission d'enquête sur les politiques publiques de santé environnementale le 16 septembre 2020. Le GSE doit devenir un véritable Parlement de la santé environnementale impliquant les associations citoyennes de défense de l'environnement, des consommateurs, des usagers de santé, des associations familiales et de professionnels ainsi que des syndicats de professionnels de santé.

La commission d'enquête sur la santé environnementale portée par Madame la Députée Sandrine Josso, dont le rapport a été voté à l'unanimité, a porté un jugement sévère sur la façon dont est menée aujourd'hui la politique de santé environnementale. Elle note en particulier que le PNSE 4 correspondait à des travaux préparatoires remontant à juin 2019 sans prendre en compte ni les leçons de la crise sanitaire, ni les conséquences de la crise climatique. Le comité de suivi de la SNPE ne s'est pas réuni depuis l'adoption de la deuxième phase en septembre 2019. Le GSE est actuellement paralysé. Cette situation ne peut perdurer. C'est en associant les mouvements citoyens engagés dans la santé environnementale au GSE que nous pourrions préparer la France de 2030 et éviter de nouvelles crises sanitaires, économiques et sociales en construisant cette politique sur un nouveau paradigme, d'autant que les inégalités sociales croissantes sont corrélées aux inégalités environnementales (malbouffe, habitat dégradé, etc.).

C'est la raison pour laquelle, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons de traduire votre volonté de préparer notre pays pour faire face aux crises sanitaires en prenant position sur les bases définies par le rapport de la mission parlementaire et plus particulièrement de donner les directives pour faire du Groupe Santé-Environnement le parlement de la Santé environnementale comme l'ont recommandé les rapports des Inspections générales Santé et Environnement dans leur bilan du PNSE3.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

Pièce jointe : tribune publiée dans le journal Libération le 9 déc. 2020, Faire de la santé environnementale un pilier du système de santé français

LISTE DES ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

Arnaud APOTEKER, Justice Pesticides
Muriel AUPRINCE, Coll'Air Pur Santé
Alain BAZOT, UFC-Que Choisir
Michel BESNARD, Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest
André CICOLELLA, Réseau Environnement Santé
Alain COLLOMB, Association Santé Environnement France
Laure DUCOS, Greenpeace France
Cathy et Richard FAITG, Collectif Environnement Santé 74
Laura GERARD, Confédération syndicale des familles
Nicolas GIROD, Confédération paysanne
Lamia KERDJANA, Jeunes Médecins
Christian KHALIFA, Indecosa CGT
Philippe LADOUGNE, Warrior Enguerrand
Laurent LALO, Fédération Grandir Sans Cancer
Didier LAMBERT, E3M

Chantal L'HOIR, Association française des malades de la thyroïde
Christine MALFAY-REIGNIER, SOS-MCS
Agnès MAURIN et Philippe PALAT, Ligue Contre l'Obésité
Véronique MOREIRA, WECF France
Tania PACHEFF, Cantine sans plastique France.
Sophie PELLETIER, PRIARTEM
Serge PROVOST, Association Nationale des Animaux Sous Tension
Virginie RIO et Céline FOURDRINOY, Association Collectif BAMP !
Carole ROBERT, Fibromyalgie France
Jacques TESTART, Sciences Citoyennes
Marie THIBAUD, Collectif Stop aux cancers de nos enfants
Mathé TOULLIER, Association des Familles Victimes du saturnisme
Stéphane VEDRENNE, Eva pour la Vie, Féd. Grandir sans Cancer
François VEILLERETTE, Générations Futures
Stéphanie VILLE, Aidons Marina, Féd. Grandir sans Cancer



SOS MCS

COPIES

Au Gouvernement :

Monsieur Jean Castex, Premier ministre
Monsieur Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé
Monsieur François Bayrou, Haut Commissaire au Plan et à la Prospective

Au Groupe Santé-Environnement :

Madame Elisabeth Toutut-Picard, Présidente du GSE
Madame Sandrine Josso, rapporteure de la mission d'enquête parlementaire sur la santé environnementale

Aux Présidents de Groupes à l'Assemblée Nationale :

Monsieur Richard Ferrand, Président de l'Assemblée Nationale
Monsieur Olivier Becht, Président du Groupe Agir ensemble
Monsieur Patrick Mignola, Président du Groupe Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés
Monsieur Christophe Castaner, Président du Groupe La République en Marche
Monsieur Damien Abad Président du Groupe Les Républicains
Madame Valérie Rabault, Présidente du Groupe Socialistes et apparentés
Monsieur Jean-Christophe Lagarde, Président du Groupe UDI & Indépendants
Monsieur Jean-Luc Mélenchon, Président du Groupe La France insoumise
Monsieur André Chassaigne, Président du Groupe de la Gauche démocrate et républicaine
Monsieur Bertrand Panher, Président du Groupe Libertés et Territoires

Aux Présidents de Groupes au Sénat :

Monsieur Bruno Retailleau, Président du Groupe Les Républicains
Monsieur Patrick Kanner, Président du Groupe Socialiste, Écologiste et Républicain
Monsieur Hervé Marseille, Président du Groupe Union Centriste
Monsieur François Patriat, Président du Groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants
Madame Eliane Assassi, Présidente du Groupe communiste républicain citoyen et écologiste
Monsieur Jean-Claude Requier, Président du Groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen
Monsieur Claude Malhuret, Président du Groupe Les Indépendants - République et Territoires
Monsieur Guillaume Gontard, Président du Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires
Monsieur Jean-Louis Masson, Délégué de la Réunion administrative des Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe